Envoyé en préfecture le 20/04/2023
Reçu en préfecture le 20/04/2023
Publié le
ID : 057-200039907-20230405-230405_BPSPANC-BF

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 5 AVRIL 2023

Date de la convocation : 31 mars 2023

Date de l'affichage : 31 mars 2023

Nombre de conseillers élus : 51
Nombre de conseillers présents : 37
Nombre de votes : 43

Le 5 avril 2023 - cinq avril deux-mille-vingt-trois - à vingt heures, l'Assemblée dûment convoquée par envoi de mail en date du 31 mars 2023, s'est réunie à l'Espace Sports et Loisirs de Rémilly, sous la présidence de Madame Brigitte TORLOTING.

Présents titulaires : 34

Mesdames et Messieurs Patrick ANGELAUD, Gilles DROUIN, Jean-François HESSE, François HENOT, Gilles VAVRILLE, Audrey CHOLEY, Jean-Marc REMY, Hervé SENSER, Brigitte TORLOTING, Hervé BELLOY, Sébastien MAUVIGNANT, Frédéric REICHELT, Raphaël ELIN, Nathalie GOEDERT, Sébastien WIERZBICKI, Jean-Luc SACCANI, Sylvie WEISBECKER, Bernard THIRIAT, Maurice FERRY, Florence IVARS, Angel RENAUDIN, Denis VEISS, Jean-Marc GRUNFELDER, Emilie FABRE, Xavier FENOT, Mariline THIEBAUT, Hervé MARTIN, Patrice GERARDIN, Victorien NICOLAS, François VALENTIN, Colette ROTTIER, Jean-Marc SAUTREAU, Anne-Françoise NEUSCHWANDER et Michel GUERBERT

Suppléants remplaçants de droit des titulaires absents : 3

Messieurs Denis BEAUCOUR, Eric RETTEL et Romain KELLER.

Pouvoirs : 6

Madame Sylviane SOL a donné procuration à Monsieur Gilles VAVRILLE, Madame Agnès PORTENSEIGNE a donné procuration à Madame Sylvie WEISBECKER, Madame Séverine COURTOIS SENE a donné procuration à Madame Colette ROTTIER, Monsieur Jean-Pierre TONDON a donné procuration à Monsieur François HENOT, Monsieur Jean-Christophe MOULON a donné procuration à Monsieur Patrick ANGELAUD, Monsieur Laurent NOEL a donné procuration à Monsieur Jean-Marc REMY.

Assistaient également à la réunion :

Messieurs Angel MIDENET, Délégué suppléant d'Ancerville et Eric ANDRE, Délégué suppléant de BECHY ;

Messieurs Jean STAMM, Maire de Solgne, Jean-Marie STABLO, Maire Honoraire de Rémilly et David BELIN, Conseiller municipal de Cheminot ;

Madame Virginie DEDOLA, journaliste, et Monsieur Pierre GENOIS, correspondant local, du Républicain Lorrain ;

Monsieur Guillaume DESFORGES, Directeur Général des Services et Madame Carole VOYER, Responsable de l'Administration Générale de la Communauté de Communes du Sud Messin ;

Mesdames Alexia SCHMISSER, Julie MOUSSLER, Danielle JAGER-WEBER et Mireille JACQUEMIN.

Monsieur Gilles VAVRILLE procède à l'appel des présents et des représentés. Constatant que le quorum est atteint, Madame Brigitte TORLOTING ouvre la séance.

Envoyé en préfecture le 20/04/2023
Reçu en préfecture le 20/04/2023
Publié le
ID : 057-200039907-20230405-230405_BPSPANC-BF

9.3 *- Délibération n° 9.3 votée le 05/04/2023* **– BUDGET ANNEXE SPANC – VOTE DU BUDGET PRIMITIF** (7.1)

Rapporteur : Monsieur François HENOT

Suite à la présentation du Budget Primitif 2023 du Budget Annexe du SPANC, par Monsieur François HENOT, Vice-Président en charge de l'Appui aux Communes, de l'Habitat et des Chemins de randonnée.

Et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DECIDE (43 voix pour) :

- D'adopter le Budget Primitif 2023 du Budget Annexe du SPANC de la Communauté de Communes du Sud Messin comme suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses :	2 840,00 €
Recettes :	2 840,00 €

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES du SUD MESSIN

Pour extrait conforme
GOIN, le 12 avril 2023

La Présidente

Brigitte TORLOTING

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de STRASBOURG dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyen » accessible à partir du site : www.telerecours.fr

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : C DE C DE SUD MESSIN
Utilisateur : UT_200039907 UT_200039907

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**230405_BPSPANC**
Objet :	**DELIBERATION BUDGET SPANC** **BUDGET SPANC** **FEUILLE SIGNATURE** **FICHIER XML**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-04-05 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	057-200039907-20230405-230405_BPSPANC-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 057-200039907-20230405-230405_BPSPANC-BF-1-1_0.xml	text/xml	1.3 Ko
Annexe (Délibération) Nom original : D09.3 _ BA SPANC BP 2023.pdf Nom métier : 70_DE-057-200039907-20230405-230405_BPSPANC-BF-1-1_1.pdf	application/pdf	227.6 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : BUDGET SPANC 2023.pdf Nom métier : 99_BU-057-200039907-20230405-230405_BPSPANC-BF-1-1_2.pdf	application/pdf	119.9 Ko
Document principal (Document budgétaire) Nom original : FS BP 2023 SPANC.pdf Nom métier : 99_BU-057-200039907-20230405-230405_BPSPANC-BF-1-1_3.pdf	application/pdf	271.5 Ko
Document principal (Document budgétaire)	text/xml	21.2 Ko

Nom original : DBU__CPT04__BP__2023.xml
Nom métier :
99_BU-057-200039907-20230405-230405_BPSPANC-BF-1-1_4.xml

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'être postée	20 avril 2023 à 12h02min39s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	20 avril 2023 à 12h02min41s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Brigitte TORLOTING
En attente de transmission	20 avril 2023 à 12h02min43s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	20 avril 2023 à 12h02min44s	Transmis au MI
Acquittement reçu	20 avril 2023 à 13h15min55s	Reçu par le MI le 2023-04-20